

**SAILLANS**

**Compteurs Linky : la mairie interroge ses habitants**

Le très controversé compteur Linky fait de nouveau parler de lui. À Saillans, ce sont même les urnes qui vont parler. Depuis vendredi dernier, la municipalité invite les administrés à s'exprimer sur les "fameux" compteurs. Alors qu'une pétition a recueilli 3 000 signatures, une votation a débuté vendredi dernier après un temps d'échanges sur l'impact et les conséquences d'une prise de position de la mairie qui a d'ailleurs regretté l'absence d'Enedis ce jour-là. Les habitants doivent choisir entre trois options : soit interdire la pose des compteurs sur la commune de Saillans, soit demander à Enedis de prendre en compte le refus individuel des compteurs ou à ne pas se prononcer et donc accepter tacitement la pose de compteurs communicants type Linky sur la commune de Saillans. La votation est organisée en mairie jusqu'au 8 avril, jour où seront proclamés les résultats.



**PIEDS SENSIBLES**  
Collection Été 2018  
Femme - Homme

Sécialiste des pieds sensibles  
GRANDES LARGEURS - GRANDES POUTURES

45, rue Faventines - VALENCE - Tél. 04 75 43 53 93

# VOTRE RÉGION

**DRÔME-ARDÈCHE** | Les bouteilles en verre devraient avoir plusieurs vies grâce à l'opération "Ma bouteille s'appelle Reviens"

## La consigne bientôt de retour !

Et vous, votre bouteille s'appellera-t-elle Reviens ? D'ici la fin de l'année, la consigne sera de retour en Drôme-Ardèche. Un système pour donner plusieurs vies aux bouteilles en verre, abandonnées dans les années 80 en France, mais qui revient en force. « Je pense que nous sommes dans l'ère du temps. Les consommateurs sont en demande, avec les circuits courts, et les producteurs nous attendent », croit savoir celle qui se cache derrière le projet "Ma bouteille s'appelle Reviens" et l'association Locaverre, Solen Bourgeat. Qui ajoute : « Puis c'est logique. Vous jetez votre vaisselle, vous ? Non. Alors pourquoi les bouteilles ? »



Dernière "Ma bouteille s'appelle Reviens", Solen Bourgeat, ici avec le gérant de Nectardechois François Klavun. Photo La DLF Patrick ROZET

**Un lave-vaisselle géant à Servres-sur-Rhône pour commencer**

Si la consigne, délaissée au profit de la mondialisation et de la surconsommation, retrouve le devant de la scène, sa mise en œuvre reste délicate. Pour les deux ans d'expérimentation prévus par la start-up, trois bassins de vie seront privilégiés : Valence/Romans/Tain, le Diois et Loriol/Montélimar. Un lave-vaisselle géant sera installé dans un entrepôt de Servres-sur-Rhône, à quelques kilomètres de Tain-l'Hermitage. Dans ce lieu transiteront les bouteilles en verre utilisées rapportées directement par les consommateurs aux producteurs. « Nous avons une quarantaine de partenaires avec des producteurs de jus de fruits, des brasseurs, et des vignerons. » L'opération pourrait aussi concerner des maga-

sins bio, voire des moyennes surfaces. Si "Ma bouteille s'appelle Reviens" a vocation à couvrir tout le territoire drômois, les modalités s'avèrent incertaines. Installer une énorme laveuse ou multiplier les points dans les deux départements ? « Nous verrons après l'expérimentation », étudie Solen Bourgeat. À moyen terme, la start-up compte remettre dans le circuit drômois près de trois millions de bouteilles par an, créant ainsi une dizaine d'emplois.

### La consigne rapportera-t-elle de l'argent aux bons élèves ?

À l'opposé du principe du pollueur-payeur, les bons élèves de la consigne seront-ils récompensés ? Rendre une bouteille se fera-t-il en échange d'une petite pièce comme on le voit aujourd'hui pour un verre en plastique dans un festival ou un événement public ? « Il semblerait que les gens soient prêts à payer 20 centimes de plus sur un produit pour la consigne. Mais nous n'avons pas encore arrêté notre choix »,

nuance Solen Bourgeat.

**« Dans le Jura, ça marche très bien sans rétribution »**

La compensation financière pourrait permettre à certains clients de participer plus facilement à cette initiative d'intérêt collectif. Mais pas forcément, répond l'entrepreneuse de Saint-Donat : « Dans le Jura, il n'y a pas de rétribution financière, et cela fonctionne très bien pour les bouteilles de vin. » Selon elle,

la motivation dépend avant tout d'une volonté, presque d'une philosophie de vie. « Vu la région et l'attrait des consommateurs de Drôme et d'Ardèche pour les circuits courts, cela pourrait se faire sans argent. » D'autant que la rétribution obligerait les producteurs et autres vendeurs à gérer de la petite monnaie... L'expérimentation permettra de donner davantage d'éléments de réponse.

**TROIS QUESTIONS À...**  
François Klavun  
Gérant, depuis un an, de Nectardechois, à Pailharès. Partenaire depuis le début de l'opération.

**« Les gens demandent pourquoi on ne reprend pas leurs bouteilles »**

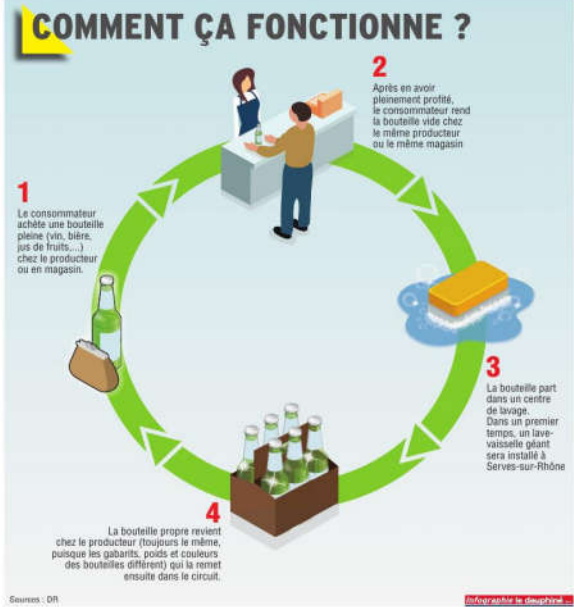
→ Pourquoi vous êtes-vous lancé à fond dans ce projet ? « J'ai été tout de suite motivé, et ce par trois aspects. Marketing, puisque de nombreux consommateurs reviennent déjà chez nous avec nos bouteilles. Ils ne comprennent pas pourquoi nous ne pouvons pas les reprendre... Aujourd'hui, nous leur disons : "Le bac à verre est juste là-bas". Il y a aussi un intérêt économique, puisque les bouteilles ont un coût pour nous, environ 20 % de notre chiffre d'affaires. Et enfin écologique : la filière de recyclage est bien organisée mais elle consomme énormément d'énergie. Ce qui n'est pas le cas de la consigne... »

→ Les bouteilles vont-elles revenir facilement jusqu'à vous ? « Nous vendons en direct aux consommateurs dans un rayon de 30 kilomètres à la ronde. Cela va, en gros, de Bourg-de-Péage à Tence, en passant par Valence et évidemment Pailharès. Donc oui, les gens peuvent venir facilement nous rendre les bouteilles, sachant que certains consommateurs sont en demande. Après, le stockage s'annonce complexe... »

→ Pour la concrétisation de la consigne, des adaptations dans votre entreprise seront-elles nécessaires ? « Je ne sais pas encore, nous verrons avec l'expérimentation. Pour l'aspect technique, nous devons voir si la bouteille, que l'on remplit à chaud, va résister à la répétabilité des lavages. Nous allons devoir travailler avec notre verrier. Le nettoyage est aussi très important car si les gens sont très contents de la consigne, mais que cela pose des soucis sanitaires, ça risque d'être très compliqué... »

Propos recueillis par T.C.

**L'INFO EN +**  
**COMMENT LA START-UP EST NÉE...**  
La genèse de ce projet a émergé il y a plus d'un an, lors de la soirée "Start-up de territoire" à Romans-sur-Isère organisée par le groupe Archer. Solen Bourgeat se souvient : « Nous réfléchissions à des idées pour réutiliser les déchets verts, les bouteilles, etc. Puis nous avons imaginé comment nous pourrions remettre en place la consigne... » Elle, qui travaillait à la Ressourcerie verte de Romans, prend en main l'opération, monte l'association, démarche les producteurs. À noter que "Start-up de territoire" organisera une nouvelle soirée, cette fois à l'échelle de l'agglomération, le 29 mars, au Parc des expositions de Valence.



**LE CHIFFRE**  
**33 000** Il s'agit, en tonnes, de la quantité monstrueuse de verre jeté par an en Drôme-Ardèche. Cela représente environ 111 millions de bouteilles. De quoi avoir le vertige...

### Bientôt les bouteilles en plastique consignées ?

Et si les bouteilles étaient elles aussi, consignées ? Car au-delà de "Ma bouteille s'appelle Reviens" au niveau bidépartemental pour le verre, une autre opération, nationale cette fois, pourrait bien concerner les emballages en polyéthylène, ou en polychlorure de vinyle ou mieux en polytéréphthalate d'éthylène.

**« La France est en retard »**  
Le gouvernement, le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot et la secrétaire d'État Brune Poirson ont fait part de leur volonté, début février, de mettre en place ce système afin d'inciter les consommateurs à rapporter leurs emballages plastiques. « La France est en retard sur la collecte des déchets plastiques en comparaison de

ses partenaires européens. Elle ne peut plus être témoin de cette réussite sans tenter d'innover pour améliorer cet enjeu majeur de transition écologique », affirmait Brune Poirson le 6 février, en charge de l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire. L'objectif du gouvernement est clair : « Que le dispositif voit le jour dans les deux prochaines années sous forme, par exemple, d'automates de collecte » avec « une consigne de 5 à 25 centimes ». Entre le verre et le plastique, les Drômardéchois vont bientôt devoir respecter les consignés. Le taux de collecte des emballages plastiques se situe actuellement à 60 %, selon les chiffres du ministère de la Transition écologique.

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot, est à l'origine de cette idée : lancer une consigne pour les bouteilles plastiques. Photo Archives La DLF Patrick ROZET